Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 6 (1930-1931)

Heft: 23

Artikel: La fête nationale ; Le pacte du 1re Août 1291

Autor: Reynold, Gonzague de

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-709850

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Widerspruch erfolgte; pünktlich wurde meinem Befehl Folge geleistet; schneller als vermutet, war die Meuterei bemeistert! Die Rädelsführer hielt ich für die Beurtheilung durch das Kriegsgericht in Haft, welches auf den 29. September 1809 angesetzt war; die übrige Mannschaft begnadigte ich nach einigen Tagen und gab ihnen Distinktionszeichen und Waffen zurück; die Kompagnie that fürderhin ihren Dienst unklagbar.»

La fête nationale.

Une fois de plus nous célébrons avec joie notre fête nationale! Malgré de pressants appels, nos autorités n'ont pas encore réussi à déclarer fériée une journée pourtant glorieuse!

Tandis que nos adversaires placardent partout des affiches pour ordonner aux citoyens de saboter les réunions patriotiques organisées un peu partout, les amis de la paix et de l'ordre, les vrais Suisses, vont se rencontrer en cette date mémorable pour célébrer le culte de la patrie! Dans l'alpe, dans les plaines de la campagne, dans les villes populeuses, nous entendrons le soir du 1er août sonner nos cloches aimées; nous applaudirons les toasts à la Suisse et une fois de plus aussi nous nous féliciterons d'être libres dans un pays libre!

Les ans, les hommes passent . . . mais l'amour que nous avons pour la Suisse ne passe pas!

Qu'importe les querelles, les jalousies, les malentendus entre Confédérés? Le jour du 1er août, nous oublions tout celà; parce que nous savons que notre devise est «Un pour tous, tous pour un!»

En 1914 nous avons répondu comme un seul homme à l'ordre de mobilisation; et nos franchises furent sauvées.

Si demain le danger renaît autour de nous, soyons prêts à prendre les armes pour monter la garde vigilante aux frontières . . . . et qui sait, peut-être, pour mourir afin que nos enfants restent libres et fiers!

Confédérés, Sous-Officiers de toutes les sections de tous les cantons, en ce jour de fête nationale levons la main pour jurer à nouveau de servir la patrie et de donner notre vie pour elle! Ier lieut. Dunand.

Le Pacte du 1re Août 1291.

Le Serment du Grütli.

La Suisse ne s'est pas faite toute seule, son histoire n'est qu'un chapitre de l'histoire européenne. Car la Suisse est née de l'Europe, d'un grand conflit européen.

Deux puissances avaient alors juridiction sur le monde chrétien: le pape à la soutane blanche, l'empereur au manteau du pourpre, — le pape et l'empereur, «ces deux moitiés de Dieu». Le premier représentait le pouvoir spirituel, le second le pouvoir temporel. Autant le spirituel est au-dessus du temporel, autant donc le pape était au-dessus de l'empereur: une fois élu par les princes électeurs d'Allemagne, l'empereur devait se rendre à Rome pour y recevoir, à genoux devant le Saint-Siège, la couronne impériale. Et le souverain pontife avait le droit de le déposer.

Mais une longue querelle avait éclaté entre les papes et les empereurs: la querelle des investitures. En ces temps, les archevêques, évêques et abbés étaient à la fois des chefs spirituels et des princes temporels. Comme chefs spirituels, comme prêtres, ils relevaient du pape, comme princes temporels, de l'empereur. Mais les empereurs en étaient arrivés à prétendre qu'eux seuls avaient le droit et pouvoir de les investir, c'est-à-dire de les nommer. De là une guerre qui avait divisé l'Empire en deux camps: les Guelfes ou partisans des papes, les Gibelins ou partisans des empereurs. Guelfe, Gibelin, c'étaient les noms des deux familles qui s'étaient mises à la tête, l'une du camp pontifical et l'autre du camp impérial.

Les Habsbourgs, qui voulaient affaiblir à leur profit l'autorité impériale, avaient embrassé le parti guelfe, celui des papes. Naturellement les Waldstaetten, s'étaient rangés dans le parti gibelin, celui des empereurs. Elles avaient pris loyalement fait et cause pour l'empereur Frédéric II, celui au nom duquel, en 1231, Uri avait reçu sa lettre de franchise, et qui venait d'être excommunié par le pape. Des désordres éclatèrent: dans l'Unterwald les biens des Habsbourgs furent saccagés. Toutes les petites communautés et tous les moindres seigneurs qu'ils menaçaient, se liguèrent contre eux, d'un bout à l'autre de l'Helvétie: non seulement les trois pays avec Zurich et Lucerne, mais encore Berne, Morat, Fribourg, l'Oberland, des villes vaudoises; c'était la Suisse qui s'annonçait. Les hostilités durèrent cinq ans.

Ce fut alors que Schwytz, Uri, Unterwald — et probablement aussi Lucerne — conclurent, vers 1245—50, une première alliance.

Puis il y eut trêve. Rodolphe de Habsbourg avait été élu empereur; c'était un souverain juste, pieux et pacifique; avec lui les Waldstaetten vécurent en bonne intelligence. Mais il mourut le 15 juillet 1291: la lutte allait recommencer.

Voila pourquoi, le 1er août 1291, les trois pays, considérant la malice des temps et les dangers communs qui les menaçaient, crurent nécessaire de renouveler leur alliance et de proclamer clairement ce qu'ils voulaient.

Ce qu'ils voulaient, ce n'était point une alliance temporaire, mais une confédération faite pour durer, «s'il plaît à Dieu, éternellement.»

Ce qu'ils voulaient, c'était pour contrebalancer la puissance des Habsbourgs et rétablir l'équilibre des forces, s'appuyer sur les empereurs, leurs seuls souverains légitimes.

Le traité qu'ils signent est une alliance militaire, non seulement défensive, mais encore offensive. Chacun des trois pays s'engage à soutenir les deux autres à ses frais, risques et périls, même en dehors des vallées.

Le pacte de 1291 est donc basé sur la confiance réciproque et sur l'intérêt commun. A cet intérêt commun les trois pays sacrifient une part de leur souveraineté.

Pour éviter toute discorde, les trois pays instituent entre eux, en cas de désaccord, l'arbitrage obligatoire: cette sage mesure, si elle eût été appliquée dans la suite, nous aurait évité bien des guerres civiles.

Enfin, pour prévenir toute immixtion de l'étranger dans leurs affaires, les trois pays déclarent ne vouloir reconnaître chez eux que des magistrats indigènes.

Le peuple aime à simplifier, embellir, agrandir. Il a personnifié les trois pays dans les trois Suisses: Walter Furst, Werner Stauffacher, Arnold de Melchtal. Le pacte est devenu le serment du Grütli, héroïque légende en qui s'incarne l'esprit de l'alliance conclue le 1er août en l'an de grâce 1291, «au nom du Dieu tout puissant».

Gonzague de Reynold.

Den Veteranen von 70/71 zum Andenken.

(Von Arnold Ott.)

Schon viele Jahre sind's. Der Boden klirrte,
Der eiserstarrte, vom Kanonenton,
Der von den kampfumtosten Grenzen irrte
Ins Herz des Vaterlands. Sein dumpfes Droh'n
Drang nah und näher.